

ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

FEUILLE DE PROCLAMATION

annexée au procès-verbal de l'élection

NOM ET PRÉNOM DES ÉLUS

(dans l'ordre du tableau)

[illegible]

Fait à Saint-Jeirex le Déjélat le 20 Mars 2026

Le maire
(ou son remplaçant),

Le conseiller municipal
le plus âgé.

Les assesseurs.

Le secrétaire.

Le maire
(ou son remplaçant);
Gautier
CHAUREIL

conseiller municipal
le plus âgé.

Les assesseurs.

Le secrétaire.

¹ Préciser : maire ou adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint)

conseiller municipal
le plus âgé.

Les assesseurs.

Le secrétaire.

Node: 10055555

Antonin Besson
Camille Perrots

Catherine BOUDRIE